

Délibération n° 1.05

Mise en place d'un dispositif exceptionnel d'aide à l'investissement pour travaux d'aménagement et acquisition de petits équipements, destiné aux établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) accueillant des personnes âgées ou handicapées

AMENDEMENT N°1 DEPOSE PAR SOPHIE HERVE

Au nom du groupe communiste et républicain du Front de Gauche

Page 3 du rapport (page 47 du dossier de séance), 3^{ème} paragraphe : « 2. Conditions d'éligibilité »

Rédaction d'origine de la délibération soumise à amendement

La demande de subvention sera établie sur le modèle du formulaire réglementaire CERFA n°12156*03 et transmise par voie numérique sur la boîte mail dédiée DASASOMS@seinemaritime.fr accompagnée d'au moins un devis au plus tard le **30 juin 2021.**

Nouvelle rédaction proposée par amendement

La demande de subvention sera établie sur le modèle du formulaire réglementaire CERFA n°12156*03 et transmise par voie numérique sur la boîte mail dédiée DASASOMS@seinemaritime.fr accompagnée d'au moins un devis au plus tard le **30 novembre 2021.**

.....
Page 4 du rapport (page 48 du dossier de séance), 3^{ème} paragraphe : « 6. Versement de la subvention »

Rédaction d'origine de la délibération soumise à amendement

Le délai pour la transmission des factures est porté à la date du **31 octobre 2021.**

Nouvelle rédaction proposée par amendement

Le délai pour la transmission des factures est porté à la date du **31 décembre 2021.**